COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU COMITE SIVOMAL
du mardi 3 mai 2022

Nombre de Conseillers : 20
En exercice : 20
Présents : 18
Votants : 19

L'an deux-mille-vingt-deux, le 3 mai à 20h00, le Comité sivomal du SIVOM du secteur de Riaillé, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la commune de Teillé, sous la présidence de Monsieur André RAITIERE,

Date de convocation : 27/04/2022

PRESENTS : Cécile ALBERT, Nathalie ANCIAUX, Astrid BAUDOUIN, Jean-Pierre BELLEIL, Jean-Michel CLAUDE, David GAUTRET, Bénédicte LECOMTE, Annelyse LEVEQUE, Marie-Thérèse LHERIAU, Xavier LOUBERT-DAVAINE, Laurent LOYER, André RAITIERE, Guillaume RAITIERE, Anne RULLIER, Jérôme SQUELARD, Marine TESTARD, Ann VIOLLIER, Roseline VOISIN.

ABSENTS EXCUSES : Jessica DUFOUR, Violette GAUTREAU (donne pouvoir à Nathalie ANCIAUX)

SECRETAIRE : Guillaume RAITIERE

1er POINT A L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2ème POINT A L'ORDRE DU JOUR: MISE A JOUR DU DOCUMENT UNIQUE

Laëtitia NISON, assistante de prévention et Cédric CHAUVET, directeur des services, ont présenté par l'intermédiaire d'un diaporama, une proposition de mise à jour du Document Unique créé en 2017.

Dans un premier temps, ils ont précisé la démarche utilisée pour la réaliser et pour associer l'ensemble des agents du Sivom à cette réflexion. Et dans un second temps, ils ont listé, pour chaque catégorie, les risques auxquels sont confrontés les agents sur les différents sites communaux et les mesures à mettre en place pour y répondre.

Cette mise à jour sera transmise au comité technique du mois de juin pour validation.

Ce diaporama est joint à ce compte-rendu.

3ème POINT A L'ORDRE DU JOUR : ACTUALITES DES SERVICES

Relais Petite Enfance : Présenté par André RAITIERE, Président

- Arrivée le 09 mai 2022 de Séverine GRANDJEAN, nouvelle animatrice au sein du service. Faustine LEROY assumera désormais la fonction de coordinatrice du service et sera également responsable de l'accompagnement à la Parentalité.
- Accueil du réseau des Relais Petite Enfance du Pays d'Ancenis le 03 mai 2022
- Organisation d'une soirée d'information auprès des assistantes maternelles du secteur le lundi 09 mai 2022 autour de la nouvelle convention collective.
- Retour sur la commission d'attribution des places pour le Multi-accueil et la Halte-Garderie.
- Rencontre entre les élus et les techniciens des LAEP (Lieux d'Accueil Enfants Parents) pour envisager une nouvelle organisation sur le territoire.
- Travail en commission sur le nouveau projet politique Petite Enfance et sur la réactualisation des fiches de poste.
- Retour sur l'assemblée générale de l'APEED, son rapport d'activité, sa situation financière et son nouveau bureau.

Enfance Jeunesse : Présenté par Nathalie ANCIAUX, Vice-Présidente

ACTUALITÉS ENFANCE JEUNESSE
03 MAI 2022

- **Retour vacances printemps-**
- **Eté 2022**
  1. Ouverture ALSH
  2. Séjours
  3. Jeunesse
- **Divers**
  1. Projet du service
  2. Projet Argent de Poche

RETOUR VACANCES DE PRINTEMPS ALSH
SITES DE JOUÉ/ERDRE ET RIAILLÉ

Quelques chiffres

Fréquentation semaine 1 Riaillé			
	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Total
Minimum	9	11	20
Maximum	23	16	39
Moyenne/Jour	16	13.5	29.5
Fréquentation semaine 2 Riaillé			
	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Total
Minimum	9	12	21
Maximum	12	19	31
Moyenne/Jour	10.5	15.5	26

Fréquentation semaine 1 Joué			
	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Total
Minimum	11	9	20
Maximum	18	24	42
Moyenne/Jour	14.5	16.5	31
Fréquentation semaine 2 Joué			
	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Total
Minimum	6	12	18
Maximum	16	23	39
Moyenne/Jour	11	17.5	28.5

Nbre d'enfants accueillis sur la période:

- ✓ Riaillé : 35
- ✓ Teillé : 8
- ✓ Pannecé : 23
- ✓ Joué/Erdre : 67
- ✓ Trans/Erdre : 17
- ✓ Mésanger : 1

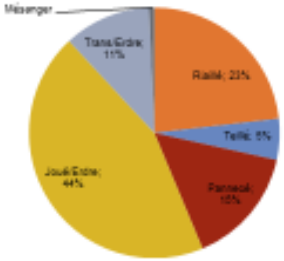

Retour vacances de Printemps Jeunesse

Accueil de 8 à 15 jeunes/jour

Prévisions été 2022

- Ouverture ALSH
  - Vendredi 15 juillet Ouverture site de Riaillé et Joué si besoin

Vendredi 8/7	Lundi 11 au vendredi 15/7	Lundi 18 au vendredi 22 /7	Lundi 25 au vendredi 29 /7		Lundi 22 au vendredi 26 /8	Lundi 29 au Mercredi 31 /8
Joué/Erdre					Joué/Erdre	
Riaillé						Riaillé
Teillé					Teillé	

- Séjours

Séjours Enfants à la base de loisirs Anjou Sport Nature à Pouancé (49)

Prévisions été 2022

Un programme commun:
- La vie en collectivité
- Jeux collectifs
- Veillée chaque soir

Une équipe fixe:
- 1 directrice
- 2 animateurs diplômés BAFA
- 1 stagiaire BAFA

Prévisions été 2022

- Jeunesse
  - Projet de faire un seul séjour pour les 11-17 ans avec des activités séparées par tranche d'âge.

Du 25 au 29 juillet
Pour 15 jeunes

Visite du mémorial de Caen

- Eco r'aide
  - Du 06 au 08 Juillet Vallon de l'Erdre

Divers

- Projet du service : Favoriser les produits et les partenaires locaux pour les Gouters des accueils
  - Stage Anouck

- Projet Argent de Poche:
  - Contexte
  - Pannecé
  - Teillé

France Services : Présenté par Astrid BAUDOUIN, Vice-Présidente

01. Accompagnements 1er trimestre et informations

- 916 accompagnements
- dans tous les démarches administratives
- pour tous les habitants du territoire

France services

- Permanence impôts dans nos locaux période de déclaration des revenus
  - 2 permanences en présentiel
  - 1 permanence en visio
- Accompagnement impôts France Services
  - Prise de rdv en ligne
  - Création de compte impots.gouv
  - Calculs des frais réels
  - Déclaration papier
  - Déclaration en ligne
- Points réguliers avec les opérateurs / temps de formation (ex CPAM)
- Tête de réseau : rencontre avec les élus de la commune de Loireauxence (projet France Services)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

France services

---

02. Formation baby-sitting

- L'espace France Services dispose d'un réseau baby-sitting, il assure le relais entre les parents et les baby-sitters pour des besoins ponctuels de garde d'enfants.
- Afin de redynamiser ce réseau, une formation baby-sitting a été organisée dans nos locaux sur 1 journée et demie :
- Jeudi 21 avril : initiation aux gestes qui sauvent et séquences de sensibilisations spécifiques sur les enfants et les nourrissons (Croix Blanche)
- Vendredi 22 avril : approche pédagogique des besoins de l'enfant (CEMEA)
- 11 jeunes du territoire ont participé à cette formation
- Notre réseau comprend 19 baby-sitters

-> Cette initiative a été relayée dans la lettre nationale France Services adressée par l'ANCT à tous les EFS

RIAILLÉ

Apprendre à faire du baby-sitting avec France services

France services

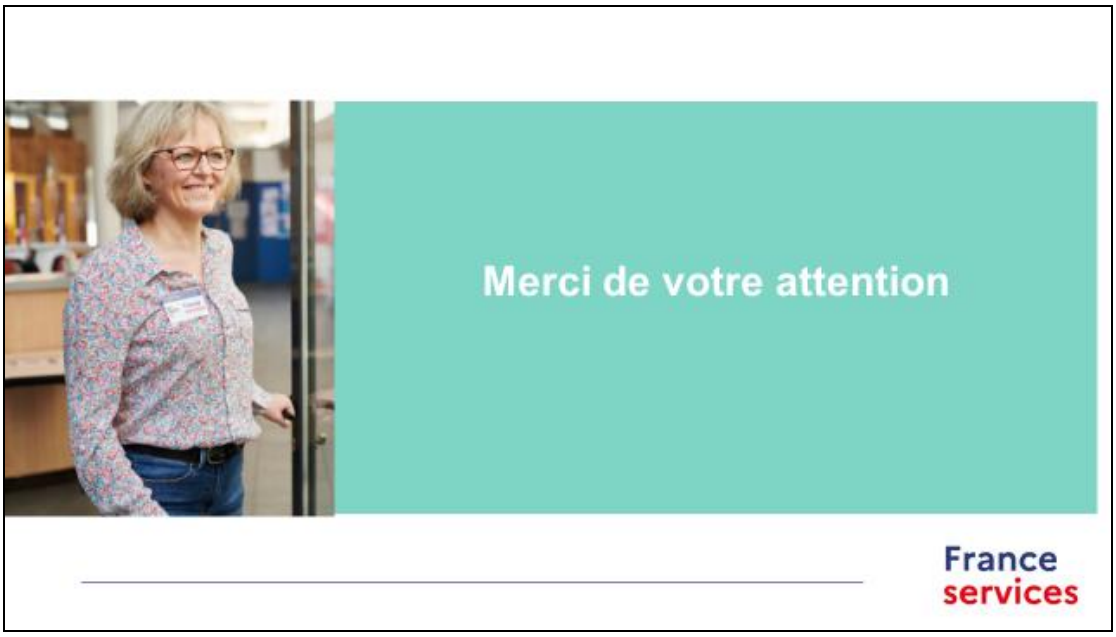

4ème POINT A L'ORDRE DU JOUR : RESSOURCES HUMAINES

- <u>Modifications au tableau des effectifs</u> :

Le directeur des services présente les différentes modifications à apporter au tableau des effectifs :

- **Suppression de 4 postes non occupés** suite à des départs ou à l'évolution des durées hebdomadaires de service de certains agents (1 poste d'animateur principal de 2ème classe à temps complet, 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet et 2 postes d'adjoint d'animation à temps non complet : 30.00h et 31.06h).
- **Création de 4 postes d'adjoint d'animation contractuel à temps non complet** (3 postes de 2.00h et 1 poste à 4.78h) pour la période du 1er septembre 2022 au 31 août 2023 et afin de renforcer les équipes en cas de hausse des effectifs ou bien pour remplacer des agents absents ou en arrêt.
- **Reconduction des 3 contrats Parcours Emploi Compétences** de deux manières possibles :
  - Si continuité du contrat existant : prolongation pour une période de six mois
  - Si arrêt du contrat existant : création d'un nouveau contrat pour une période de 9 mois
- **Création d'un 4ème contrat PEC à 26h00/semaine** pour le service enfance jeunesse à compter du 1er septembre 2022 et pour une période de 9 mois.

Le comité sivomal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les différentes propositions et valide le nouveau tableau des effectifs présenté ci-dessous :

TABLEAU DES EFFECTIFS au 04 mai 2022				
CADRES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE	ETP
FILIERE ANIMATION				
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	1	35h/sem	1
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	1	28h/sem	0,8
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	1	17.48h/sem	0,5
Adjoint d'animation	C	1	35h/sem	1
Adjoint d'animation	C	1	32,50h/sem	0,93
Adjoint d'animation	C	1	31,50h/sem	0,9
Adjoint d'animation	C	1	30h/sem	0,86
Adjoint d'animation	C	1	29,50h/sem	0,85
Adjoint d'animation	C	1	28.67/sem	0,82
Adjoint d'animation	C	1	24,16h/sem	0,69
Adjoint d'animation	C	1	23.89h/sem	0,68
Adjoint d'animation	C	1	19.12h/sem	0,55
Adjoint d'animation	C	1	17,52h/sem	0,5
Adjoint d'animation	C	1	16.45h/sem	0,47
Adjoint d'animation	C	1	16.13h/sem	0,46
Adjoint d'animation	C	1	14,80h/sem	0,42
Adjoint d'animation	C	1	8,96h/sem	0,26
Adjoint d'animation	C	1	20.44h/sem	0,58
Adjoint d'animation	C	1	17.27h/sem	0,49
Adjoint d'animation	C	1	16.68h/sem	0,48
Adjoint d'animation	C	1	15.41h/sem	0,44
Adjoint d'animation	C	1	15.39h/sem	0,44
Adjoint d'animation	C	1	14.07h/sem	0,4
Adjoint d'animation	C	1	13.28h/sem	0,38
Adjoint d'animation	C	1	11.95h/sem	0,34
Adjoint d'animation	C	1	9.56h/sem	0,27
Adjoint d'animation	C	1	9.02h/sem	0,26
emploi contractuel	CDD	1	4.78h/sem	0,14
emploi contractuel	CDD	1	2h/sem	0,06
emploi contractuel	CDD	1	2h/sem	0,06
emploi contractuel	CDD	1	2h/sem	0,06
contrat PEC (9 mois)	CDD	1	26/sem	0,75
contrat PEC (9 mois)	CDD	1	26/sem	0,75
contrat PEC (9 mois)	CDD	1	26/sem	0,75
FILIERE MEDICO SOCIALE				
Educateur de jeunes enfants	A	1	35h/sem	1
Educateur de jeunes enfants	A	1	28h/sem	0,8
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1	35h/sem	1
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1	35h/sem	1
adjoint administratif	C	1	35h/sem	1
contrat PEC (9 mois)	CDD	1	35h/sem	1
TOTAL		40		24,14

- Cadrage du télétravail au sein du Sivom :

Il est proposé de réaliser un avenant au ***Protocole sur l'organisation du temps de travail*** portant sur la possibilité pour les agents du Sivom de télétravailler 1 à 2 jours par semaine. Cette possibilité est offerte aux agents exécutant des missions administratives et sous réserve des nécessités de service.

Le comité sivomal, après en avoir délibéré (18 voix pour et 1 voix contre), décide de limiter le télétravail à 2 jours par semaine et sous réserve des nécessités de service.

- Création d'un groupe de travail pour l'élaboration des lignes directrices de gestion :

Il est proposé de créer un groupe de travail chargé d'élaborer les lignes de gestion du Sivom. Ce travail consiste à déterminer la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, notamment en matière de GPEEC (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi, des Effectifs et des Compétences) et à fixer des orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels.

Marie-Thérèse LHERIAU Et Ann VIOLLIER se proposent pour former ce groupe de travail avec le directeur des services.

5ème POINT A L'ORDRE DU JOUR: FINANCES

- Point budgétaire :

Monsieur le Président présente l'outil de suivi budgétaire permettant de suivre les dépenses et recettes réalisées mois après mois :

		Janv	Fev	Mars	Avril	TOTAL	Prévisions BP 2022
RECETTES							
Les acomptes des communes			95 833,32 €		95 833,32 €	191 666,64 €	575 000,00 €
Le loyer gendarmerie				16 786,75 €		16 786,75 €	67 147,00 €
Les facturations familles		19 007,77 €	26 621,57 €	26 909,45 €	35 780,86 €	108 319,65 €	341 800,00 €
Le CEJ						0,00 €	166 000,00 €
Les indemnités journalières			2 613,87 €	9 941,56 €	3 890,06 €	16 445,49 €	44 000,00 €
Aides de l'etat emplois aidés		2 647,44 €	2 647,44 €	2 647,44 €	2 647,44 €	10 589,76 €	
remboursement MFR pour location minibus				1 154,40 €		1 154,40 €	1 800,00 €
autres recettes courantes			0,03 €	0,00 €	0,03 €	0,06 €	1 000,00 €
Les aides et subventions	subvention FCTVA					0,00 €	1 000,00 €
	subvention FNADT					0,00 €	30 000,00 €
	prestations de service CAF/MSA		5 750,00 €	34 608,20 €	29 123,76 €	69 481,96 €	125 000,00 €
	autres subventions					0,00 €	13 000,00 €
		21 655,21 €	133 466,23 €	92 047,80 €	167 275,47 €	414 444,71 €	
DEPENSES							
La subvention APEED				47 500,00 €		47 500,00 €	190 000,00 €
Les subventions aux associations locales				9 250,00 €		9 250,00 €	10 000,00 €
La masse salariale + les indemnités élus		60 952,14 €	67 638,90 €	88 193,19 €	68 557,54 €	285 341,77 €	922 800,00 €
Les assurances du personnel					30 457,68 €	30 457,68 €	34 500,00 €
Le remboursements d'emprunts			8 907,23 €			8 907,23 €	35 830,00 €
autres dépenses courantes		9 356,64 €	12 070,46 €	19 222,34 €	7 914,09 €	48 563,53 €	221 500,00 €
TOTAL		70 308,78 €	88 616,59 €	164 165,53 €	106 929,31 €	430 020,21 €	

A ce stade, les chiffres sont plutôt encourageants mais il faut rester prudent car l'été qui approche, est toujours une période de dépenses importantes. Du côté des recettes, il est à noter que les plus grosses subventions n'arriveront qu'en fin d'année.

- Demande du Trésor Public :

En 2010, le prêt, contracté pour la construction de la Gendarmerie, a fait l'objet d'un remboursement anticipé partiel. Le montant réclamé par la banque était de 733 000 euros, indemnité compensatrice; intérêts et capital restant dû inclus (décompte en PJ). Cette somme de 733 000 euros a été enregistrée en débit du c/1641 (mandat 869/2010), diminuant ainsi le capital restant dû.

Or, une partie de ces 733 000 euros correspondait à des charges de fonctionnement :
- 14 082.52 euros d'intérêt
- 166 404.10 euros d'indemnité compensatrice

Après renégociation, le nouveau tableau d'amortissement portait le capital restant dû à 444 479.54 euros. En imputant les 733 000 euros sur le capital du prêt, le capital restant dû dans Hélios s'élevait à 263 992.92 euros, soit une différence de 180 486.67 euros avec le tableau d'amortissement de la Banque.

Afin de corriger cette erreur, le Trésor Public propose de faire une **opération d'ordre non budgétaire** :
- débit au compte 1068 et crédit au compte 1641 pour 180 486.67 euros

Il n'y a pas de crédits budgétaires à prévoir, il est juste nécessaire d'autoriser cette écriture par délibération puisque le compte 1068 "excédent de fonctionnement capitalisé" est mouvementé.

Le Trésor Public précise par ailleurs que cette écriture sera neutre sur le résultat de la section d'investissement 2022.

Le comité sivomal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, l'opération d'ordre non budgétaire proposée par le Trésor Public pour régulariser la situation autour de l'emprunt négocié pour la construction de la Gendarmerie.

- Proposition d'avenant au contrat de restauration :

Madame la vice-présidente en charge de l'Enfance Jeunesse, informe l'assemblée que la société de restauration Convivio, avec laquelle le Sivom travaille pour la livraison de repas en liaison froide sur les accueils de loisirs des petites et grandes vacances, propose un avenant au contrat permettant une nouvelle augmentation des tarifs au 1er avril 2022 pour faire face à la hausse des coûts des matières premières.

Le comité sivomal, après en avoir délibéré (13 voix pour et 6 abstentions), valide la signature de l'avenant proposé par la société Convivio pour une augmentation exceptionnelle des tarifs au 1er avril 2022.

Madame la vice-présidente informe le comité que le contrat arrivant à terme prochainement, celui-ci sera dénoncé et qu'une nouvelle consultation sera prochainement lancée auprès des différentes sociétés de restauration collective.

- Démarrage du dossier DETR 2020 :

Madame la vice-présidente en charge de l'Espace France Services rappelle qu'en 2020 le Sivom a reçu l'accord d'une subvention DETR pour l'aménagement d'un espace multimédia avec visioconférence au sein de l'Espace France Services. Compte tenu de la crise sanitaire et du changement d'élus, ce projet est resté en attente. La date butoir de démarrage des travaux étant fixé au 14 mai 2022, il convient de décider si ce projet doit avoir lieu ou non.
Le montant plafonné du projet s'élève à 7414.78 € HT pour une subvention de 40% correspondant à 2966.00€

Le comité sivomal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité, le démarrage du projet DETR 2020.

- Proposition d'une pénalité en cas d'inscription tardive des familles sur les accueils de loisirs :

Madame la vice-présidente en charge de l'Enfance Jeunesse, informe l'assemblée que certaines familles demandent tardivement une inscription de leurs enfants sur l'accueil de loisirs, c'est à dire en dehors des délais fixés. L'équipe accède bien souvent à leur requête mais cela peut poser problème dans la gestion des effectifs et le recrutement des animateurs.

Afin d'éviter cette pratique récurrente de ces familles, elle propose de fixer, en cas d'inscription tardive, une pénalité de 10% sur le tarif appliqué.

Lors des échanges, la proposition d'un 1er avertissement avant pénalité fait débat.

Le comité sivomal, après en avoir délibéré (10 voix pour, 8 voix contre et 1 abstention), décide que cette pénalité s'appliquera seulement après un 1er avertissement.

Le comité sivomal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, la pénalité de 10% sur le tarif appliqué pour les familles s'inscrivant hors délai sur les accueils de loisirs.

6ème POINT A L'ORDRE DU JOUR : INFORMATIONS DIVERSES

- Questionnement sur le renouvellement du contrat avec la société ARPEGE :

Récemment, le Sivom a reçu les nouveaux contrats proposés par la société ARPEGE pour le renouvellement des logiciels dédiés à l'enfance jeunesse. L'utilisation des logiciels est désormais efficace mais une interrogation demeurait sur la hausse des 3% proposée par rapport à l'année N-1 sachant que dans le contrat la clause de révision des tarifs n'était pas très claire et semblait laisser toute liberté à la société ARPEGE pour fixer cette révision.
Suite à un courrier adressé par le Sivom, la société ARPEGE, reconnaissant ce manque de clarté dans sa proposition, a précisé les clauses de révision de ses tarifs, s'appuyant notamment sur l'indice Syntec et a affirmé que l'augmentation appliquée chaque année ne dépasserait pas les 3%.

- Fin du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF :

Monsieur le Président informe l'assemblée que le Contrat Enfance Jeunesse signé avec la CAF arrivera à son terme au 31 décembre 2022 et qu'il sera désormais remplace par la Convention Territoriale Globale. Il précise également que le Sivom de Ligné et la commune des Vallons de l'Erdre sont dans la même situation.

La coordinatrice enfance jeunesse du Sivom et ses deux homologues se sont donc accordées pour travailler ensemble et solliciter un rendez-vous avec un technicien de la CAF pour mieux comprendre le dispositif et être accompagné dans son montage. Le Directeur des services et la commission Enfance Jeunesse sont chargés de l'épauler dans cette tâche.

- Accompagnement du projet politique des élus du Sivom :

Monsieur le Président fait un point sur l'avancée du travail avec le cabinet HOME'S chargé d'accompagner les élus dans la définition d'un projet politique pour le Sivom.

La personne a déjà rencontré le Président, les Vice-présidentes et les membres du comité de pilotage. Elle souhaite désormais rencontrer le Directeur des services et les chefs de service afin de travailler sur la relation élus-techniciens.

Compte tenu de cette dynamique enclenchée, Monsieur le Président tient à informer l'assemblée que le Sivom a reçu un mail de l'élu référent de la commission finances de Trans sur Erdre qui précise que compte-tenu de la problématique de trésorerie de la commune, ils étudient la possibilité d'une sortie du Sivom.

Une rencontre avec cet élu est programmée le 19 mai 2022.

7ème POINT A L'ORDRE DU JOUR : CALENDRIER DES PROCHAINES RENCONTRES

Comité sivomal :

- Mardi 27 septembre 2022 à 20h00 à Joué sur Erdre
- Mardi 13 décembre 2022 à 20h00 à Riaillé

Fin de la réunion à 22h05

Comité sivomal du 03 mai 2022

Signatures

CIVILITE	NOM	PRENOM	FONCTION	SIGNATURES
Mme	ALBERT	Cécile	élue	
Mme	ANCIAUX	Nathalie	Vice-Présidente	
Mme	BAUDOUIN	Astrid	Vice-Présidente	
Mr	BELLEIL	Jean-Pierre	élu	
Mr	CLAUDE	Jean-Michel	élu	
Mme	DUFOUR	Jessica	Vice-Présidente	Excusée
Mme	GAUTREAU	Violette	élue	Excusée (donne pouvoir à Nathalie ANCIAUX)
Mr	GAUTRET	David	élu	
Mme	LECOMTE	Bénédicte	élue	
Mme	LEVEQUE	Annelyse	élue	
Mme	LHERIAU	Marie-Thérèse	Vice-Présidente	
Mr	LOUBERT-DAVAINE	Xavier	élu	
Mr	LOYER	Laurent	élu	
Mr	RAITIERE	André	Président	
Mr	RAITIERE	Guillaume	élu	
Mme	RULLIER	Anne	élue	
Mr	SQUELARD	Jérôme	élu	
Mme	TESTARD	Marine	élue	
Mme	VIOLLIER	Ann	élue	
Mme	VOISIN	Roseline	élue	